

maître d'ouvrage

Commune de Gernelle

Plan Local d'Urbanisme

PREFECTURE DES ARDENNES

- 8 FEV. 2017

ARRIVEE

Servitudes

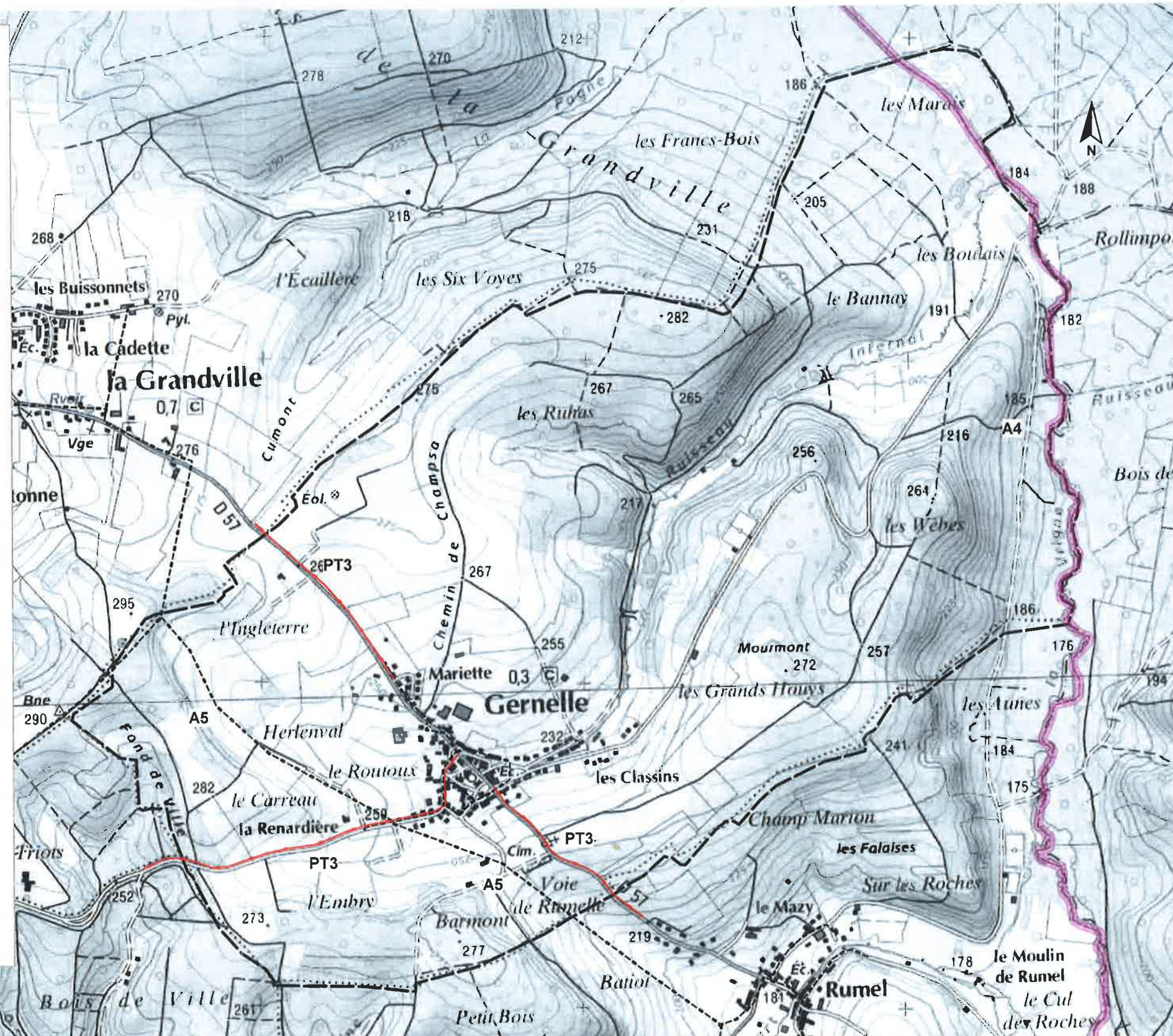
Direction

Départementale des
Territoires
des Ardennes

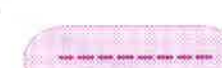
Service Logement et Urbanisme



Echelle: 1/5000



SERVITUDES



A4 - Servitude de passage concernant les terrains riverains des cours d'eaux non domaniaux



A5 - Servitudes pour la pose de canalisations d'eau potable



PT3 - Télécommunications. Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

Source - BD CARTO - IGN - Etabli le 23/01/2017

Les servitudes et informations sont reportées sur le plan à titre indicatif. Seuls les décrets ou arrêtés et les plans qui les accompagnent font foi.

maître d'ouvrage

Commune de Gernelle

Plan Local d'Urbanisme

Servitudes

Direction
Départementale des
Territoires
des Ardennes

Service Logement et Urbanisme



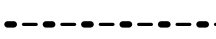
Echelle: 1/5000



SERVITUDES



A4 - Servitude de passage concernant les terrains riverains des cours d'eaux non domaniaux



A5 - Servitudes pour la pose de canalisations d'eau potable



PT3 - Télécommunications. Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

Source - BD CARTO - IGN - Etabli le 23/01/2017

Les servitudes et informations sont reportées sur le plan à titre indicatif. Seuls les décrets ou arrêtés et les plans qui les accompagnent font foi.

